



EN 2012 DEVENEZ MEMBRE BIENFAITEUR

Madame, Monsieur,

Depuis bientôt cinquante ans, notre Association agit pour faire connaître la création céramique. Elle a conçu le projet d'un nouveau Centre céramique à La Borne, et, après des années d'efforts, elle a obtenu sa réalisation: la Communauté de communes Hautes Terres en Haut Berry avait la maîtrise d'ouvrage.

Le Centre Céramique Contemporaine La Borne fonctionne en partenariat entre la Communauté de communes, le gestionnaire délégué, et l'ACLB.

Après l'année 2010, exceptionnelle avec l'ouverture du Centre, l'activité s'est poursuivie en 2011: expositions Teresa Girones, Dominique Legros, Angel Garazza, Laurent Petit, Georges Sybesma, Takeshi Yasuda, et la remarquable manifestation "un peintre et un céramiste se rencontrent".

L'année 2012 vous réserve bien d'autres surprises de qualité.

Toujours tournée vers l'avenir, l'Association Céramique La Borne vous demande de lui renouveler votre soutien.

POUR SOUTENIR LA CRÉATION CÉRAMIQUE.

L'Association Céramique La Borne ne peut vivre avec les seules cotisations de ses adhérents, elle a besoin de votre soutien actif.

En la faisant connaître, en faisant connaître ses activités, en l'aidant financièrement :

-Vous donnez à l'ACLB les moyens de ses fonctions de concepteur, responsable, et acteur dans le projet culturel, la programmation artistique, l'organisation de rencontres internationales, la réalisation des expositions...

- Vous soutenez son engagement dans la mission du Centre Céramique Contemporaine La Borne.

-Vous serez invité à tous les vernissages.

- Vous connaîtrez le programme des expositions, rencontres, événements, en recevant ces informations.

✂-----

M. Mme. Mlle.

Nom : Prénom :

Profession :

(pour les retraités, indiquer la profession exercée avant la retraite)

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays :

Courriel :

Je soutiens l'action de l'Association Céramique La Borne, je joins un chèque à l'ordre de l'ACLB de:

30 euros

75 euros

autre montant

Date:

Signature :

L'ACLB, (association loi 1901), est reconnue d'intérêt général. A ce titre, 66% de votre don est déductible de vos impôts à concurrence de 20% de votre revenu imposable.

Je souhaite recevoir un reçu à produire aux services fiscaux.

(Facultatif): J'ai été sollicité pour devenir membre bienfaiteur de l'ACLB par:

(membre ACLB)

ACLB

La Borne, 18250 Henrichemont. 02 48 26 22 63 aclb@orange.fr